

## **Recommandations régionales concernant la modification des formes galéniques des médicaments per os solides (écrasement des comprimés, ouverture des gélules) en HAD**

Les troubles de la déglutition peuvent gêner l'administration des médicaments sous forme solide par voie orale. Une adaptation thérapeutique est parfois nécessaire : arrêt des médicaments non indispensables, alternative galénique si possibilité, modification de la forme galénique (écrasement des comprimés ou ouverture des gélules).

La modification de la forme galénique ne peut se faire qu'en dernier recours et uniquement pour certains médicaments, listés dans le document national OMEDIT HN/SFPC.

Rappel :

Bonnes pratiques : se référer au document national OMEDIT HN/SFPC

### **Recommandations régionales**

- Les troubles de la déglutition doivent être indiqués
  - Dans le dossier patient
  - Sur le support de prescription-administration (de préférence un seul support pour la prescription et l'administration; à défaut sur les deux supports) : item spécifique à cocher ou autre
  - Sur le support d'administration (item spécifique à cocher ou autre)
- Le pharmacien doit être informé par écrit des troubles de la déglutition (prescription, fiche de transmission pharmaceutique ou autre)
- Le personnel (IDE, préparateurs...) doivent être sensibilisés à cette problématique
- La liste nationale des médicaments per os concernant l'écrasement des comprimés et l'ouverture des gélules (OMEDIT HN/SFPC) doit être disponible et diffusée.